

RAPPORT D'ACTIVITES 2014



<<

C'est dans un contexte économique particulièrement difficile pour l'ensemble des CAUE de France que nous vous transmettons aujourd'hui le rapport de nos activités de 2014.

En effet, la baisse de la taxe d'aménagement pour certains, les difficultés de recouvrement de cette taxe pour d'autres mettent en danger de nombreux CAUE.

Le CAUE des Pyrénées-Orientales n'échappe pas à la règle et a vu sa taxe en nette diminution en 2014 alors que l'activité s'intensifie et que le CAUE est de plus en plus sollicité.

Aujourd'hui, il nous semble important de rappeler les 4 missions principales de cette structure dont l'objectif prioritaire est de promouvoir et d'améliorer la qualité du cadre de vie de chacun :

- * *Sensibiliser le grand public à la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale*
- * *Conseiller les particuliers dans leur projet de construction ou de réhabilitation*
- * *Conseiller les collectivités territoriales dans tous les projets et démarches d'aménagement du territoire*
- * *Former les professionnels, les élus et les maîtres d'ouvrage*

Seul organisme qui, par des conseils gratuits et indépendants, peut accompagner à la fois les élus et les habitants dans les différents domaines que sont l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement, le CAUE est aujourd'hui plus que jamais, un des outils indispensables à tous, particuliers, élus, associations, partenaires.

>>



PRÉSIDENT

PIERRE ESTEVE

Président du CAUE
Vice-Président du Conseil
Général
Conseiller Général du
Canton de
Saint-Paul-de-Fenouillet

4

CONSEILS AUPRÈS DES PARTICULIERS

6

CONSEIL AUPRÈS DES COMMUNES

18

PARTICIPATION À DES COMMISSIONS
TECHNIQUES, COMITÉS DE PILOTAGE

19

PARTICIPATION À/OU ANIMATIONS DE(S)
RÉUNIONS DE CONCERTATION

20

ACTIONS DE FORMATION
ET SENSIBILISATION

27

ACTIONS DE COMMUNICATION

29

DOCUMENTATION

29

FORMATION DU PERSONNEL DU CAUE 66

30

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

31

L'ÉQUIPE

CONSEILS AUPRÈS DES PARTICULIERS

Il concerne les particuliers désirant faire construire, restaurer, réhabiliter ou aménager un terrain, un jardin... confrontés à des difficultés de conception, un dispositif d'autorisation relativement complexe ainsi qu'à de nombreux refus administratifs.

INTERVENANT HORS DU CHAMP DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE ET DE LA DEMANDE D'AUTORISATION, COMME LA LOI LE PRÉVOIT, LA MISSION DE CONSEIL DU CAUE CONSISTE À FOURNIR DES INFORMATIONS GÉNÉRALES (CULTURELLES, TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES) ET SURTOUT À PROPOSER UNE MÉTHODE D'ÉLABORATION D'UN PROJET À DES « MAÎTRES D'OUVRAGES » NON-PROFESSIONNELS.

Les conseils se font exclusivement oralement à l'aide de quelques supports comme des croquis d'explication, la présentation de documentations, la remise de dépliants du CAUE relatifs à chaque type de conseil...

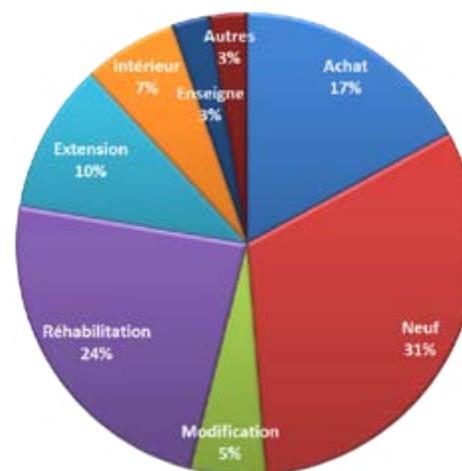
Une fiche de liaison a été mise au point pour tenir informés les services instructeurs (Directions Départementales des Territoires et de la Mer DDTM, Services Territoriaux de l'Architecture et du Patrimoine STAP, Communautés de Communes) des orientations données, en matière d'urbanisme, par le CAUE.

Pour résumer, le CAUE :

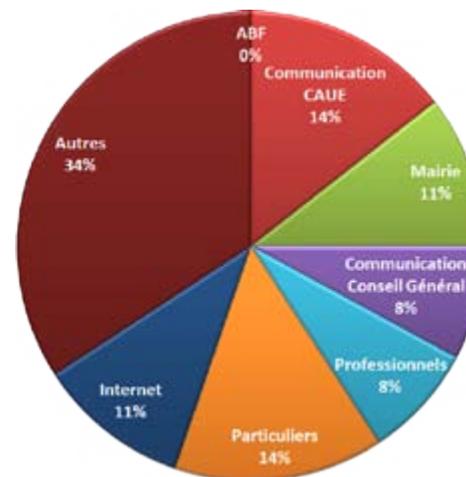
- * **n'intervient pas dans le processus d'instruction** de demandes d'autorisation de travaux,
- * **ne donne pas d'avis sur les projets réalisés par des architectes ou des paysagistes** sauf si ceux-ci le demandent directement,
- * **ne réalise ni esquisse de projet, ni plan, ni descriptif ou quantitatif** même succinct ou toute production assimilable à des prestations de maîtrise d'œuvre.

BILAN

Depuis le début de l'année 2014, le CAUE 66 a conseillé environ une centaine de particuliers (ne sont pas comptabilisés les particuliers conseillés lors de la journée d'accueil des nouveaux catalans, environ au nombre de 50)



Nature du projet



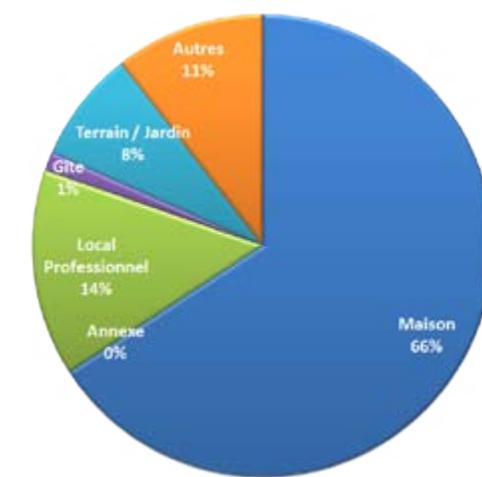
Origine du Conseil

EN 2014 :

76 CONSEILS SUR RENDEZ-VOUS

11 CONSEILS PAR MAIL OU PAR TÉLÉPHONE

20 PARTICULIERS RÉORIENTÉS VERS UN AUTRE ORGANISME.



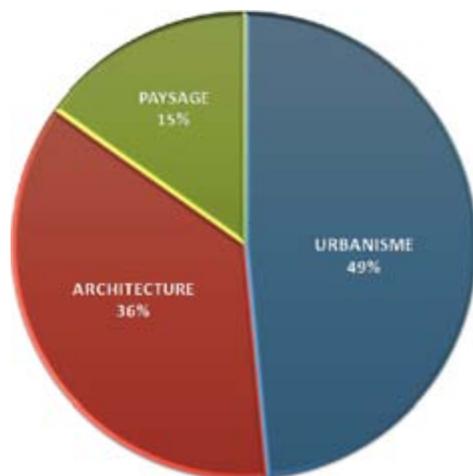
Type d'ouvrage

CONSEIL AUPRÈS DES COMMUNES

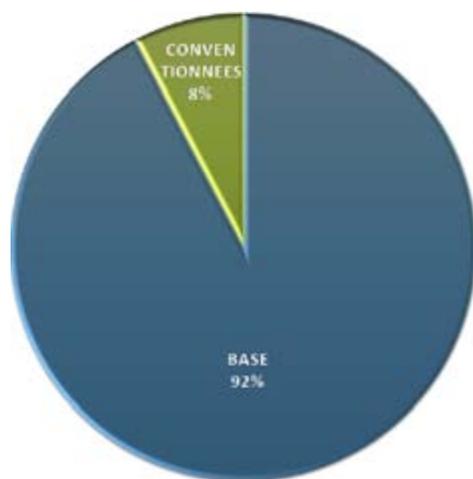
Les CAUE sont des associations privées, d'utilité publique ayant acquis, depuis 35 ans, une connaissance de leur département leur permettant de fournir des ressources utiles à chaque élu. Ces derniers peuvent le consulter :

- * avant de prendre une décision, dans le cadre d'une réflexion préalable et transversale sur l'aménagement global du territoire communal et intercommunal,
- * avant et durant la mise en place ou la révision d'un document d'urbanisme ou d'une charte architecturale et paysagère,
- * avant de s'engager dans les phases opérationnelles d'un projet, sur des questions ayant trait au contexte de la collectivité concernée et à la prise en compte d'un maximum de paramètres influents sur le projet.
- * dans le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre dans le cadre d'un jury.

Le CAUE ne réalise ni esquisse de projet, ni plan, ni descriptif ou quantitatif même succinct ou toute production assimilable à des prestations de maîtrise d'œuvre.



Etudes par domaine



Type de mission

EN 2014 :

26 DEMANDES

Ce type de conseil s'exerce (comme pour le conseil auprès des particuliers) en amont des phases de conception, ou maîtrise d'œuvre, et consiste à accompagner les élus (en priorité dans les secteurs démunis de structures techniques) dans :

- leurs démarches de projet d'outils de gestion de territoire (UNESCO, Grand Site, Projet d'Aménagement et de Développement Durable PADD, Plan Local d'Urbanisme PLU, Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine AVAP, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat OPAH, Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles PPRNP, Plan de gestion de site, Charte architecturale et paysagère...)
- l'aménagement d'espaces,
- la construction d'équipements,
- la mise en valeur d'éléments de patrimoine...

Le CAUE peut intervenir très ponctuellement ou, suivant l'importance du projet, proposer aux élus d'établir un programme d'actions cohérent (ou note d'enjeux).

Cette note d'enjeux prend en compte :

- les aspects architecturaux, urbains et paysagers et facteurs contribuant à la qualité du cadre de vie dans le respect des identités propres à chaque commune (patrimoine, paysage).
- l'ensemble des démarches administratives envisageables ;
- la participation au choix de professionnels compétents adaptés au contexte ;
- l'animation d'un partenariat d'accompagnement pour la mise en œuvre du projet ou d'une suite de projets.

Il s'agit toujours d'une mission culturelle et technique pour accompagner les décideurs dans une réflexion la plus globale et transversale possible en partenariat avec les autres acteurs compétents.

Il s'agit aussi d'un ensemble d'actions établies (pouvant se décliner dans le temps), menées avec des partenaires-acteurs, dans des domaines qui ne concernent pas exclusivement l'architecture ou le paysage mais aussi des aspects sociaux, économiques, réglementaires en lien avec les nécessités locales...

L'activité de conseil auprès des collectivités suppose aussi que le CAUE soit un organisme référent capable de mettre en œuvre les outils nécessaires et produire une documentation technique propre à contribuer à la qualité des projets et des réalisations. Sa mission s'inscrit à travers le principe d'intérêt général.

Le CAUE doit se tenir informé de l'ensemble des politiques s'appliquant au plan national, et de celles mises en œuvre localement en lien avec les institutions qui en sont les garantes ou les gestionnaires (Etat, Conseil Régional, Conseil Général, Chambres consulaires, Fondation du Patrimoine) avec leurs personnels référents.

DOSSIERS TRAITÉS OU EN COURS

CANIGOU GRAND SITE
(01/04/2014)



© CAUE 66



© CAUE 66

Le directeur du Grand Site a sollicité le CAUE pour une réflexion sur la qualification des accès au Canigou.

CATLLAR
(11/10/2014)



© CAUE 66

Le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes PNR a mis en place un **dispositif d'accompagnement aux collectivités dans la production de leurs documents d'urbanisme** (Atelier local d'Urbanisme et de Paysage ALUP). Sur Catllar, première commune à expérimenter la démarche, le **CAUE est intervenu dans le dernier des trois ateliers de concertation organisés avec les habitants aux différentes étapes de l'élaboration du PLU**. Le CAUE a travaillé sur ce dossier en collaboration avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement DREAL, la DDTM et le PNR.



© CAUE 66

CONAT, PRADES ET VINÇA
(24/07/2014) (31/01/2014)

La couleur

Le site architectural a été un défi à relever. Les couleurs ont été choisies pour leur caractère historique et leur valeur patrimoniale. Elles ont été choisies pour leur caractère historique et leur valeur patrimoniale.

Lumières, matières et couleurs dans les PO

CAUE

«En l'absence de lumière, l'aspect coloré n'apparaît pas. En l'absence de regard, l'aspect coloré n'a pas de sens.»

Couleurs en Pyrénées-Orientales

guide pratique et de recommandations



© CAUE 66



© CAUE 66

Projet de palette de couleurs pour la mise en valeur des façades.

Le CAUE a proposé à la fois un **conseil architectural et une réflexion de mise en valeur de l'ensemble des villages** (entrées, rues, places, placettes, patrimoine vernaculaire...).

CORBÈRE DE DALT

(03/02/2014)



© CAUE 66



© CAUE 66

Dans la démarche de **rénovation de l'ancien village autour du château**, une première approche a été développée en 2013-2014. Actuellement, la Mairie demande le conseil du CAUE pour **établir un document de prescriptions architecturales et paysagères** préalable à la mise en œuvre de l'opération avec un cabinet privé.

ENVEITG

(25/06/2014)

La commune a sollicité le CAUE concernant la **révision de son PLU et pour des conseils sur des bâtiments communaux**. Le CAUE intervient en appui de la DDTM et du PNR.

CORSAVY

(23/10/2014)



© Carte postale www.delcampe.com



© CAUE 66

A la demande de la DDTM, les élus envisagent d'aménager un **éco-lotissement sur une zone proche du village ancien**. Le CAUE va proposer une démarche à la commune en lien avec l'Office 66 et l'accompagner à l'établissement d'un cahier des charges en vue d'un concours de maîtrise d'oeuvre.



© Carte postale www.delcampe.com

ELNE

(16/09/2014)



© Google street view

A la demande du Secrétaire Général du Préfet, dans le cadre du Contrat de Ville, le CAUE a contacté la commune d'Elne pour l'accompagner dans une réflexion préalable portant sur la **qualification du centre ancien, ville haute et ville basse**. Par ailleurs, les élus souhaitent **améliorer la gestion des espaces extérieurs de deux sites emblématiques de la commune : d'une part, le jardin du cloître et le jardin d'entrée de la cathédrale d'Elne et d'autre part, le parc et l'espace de stationnement de la Maternité d'Elne**.

Plusieurs visites de terrain sont programmées avec la DDTM et le STAP.

EYNE

(21/11/2013)

Actuellement, la Maison de la Vallée entame une **restructuration complète du site et la refonte du jardin botanique** s'inscrit dans cette démarche. Les enjeux d'amélioration portent aussi sur le parking d'accueil qui jouxte la maison et un conseil du PNR est en cours sur le sujet.

ESCARO

(04/2012)



© CAUE 66

L'accompagnement de la commune sur le projet d'**aménagement de la pointe nord du village et de l'ancienne mine à ciel ouvert** se poursuit. En partenariat avec le PNR, le CAUE a accompagné la mairie et le bureau d'étude dans l'organisation d'un temps d'échange avec les habitants.



© Géoportail

LATOIR-DE-FRANCE

(17/10/2014)



© CAUE 66

LE TECH

(26/03/2014)



© CAUE 66



© CAUE 66



© CAUE 66

La demande de conseil porte sur le **choix d'un nouveau site d'implantation de la future ZAE**, le site désigné dans le PLU étant passé en zone inondable suite au Plans de Prévention des Risques d'Inondation PPRI. Le CAUE a entrepris une analyse globale du territoire et propose une réunion de concertation entre élus et futurs ou potentiels usagers.

Projet de **création de bistrot de pays avec création de logements communaux**, dans le cadre d'une réunion organisée par Monsieur le Maire avec la DDTM, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Céret, le Conseil Général et le Pays Pyrénées Méditerranée.

LE VIVIER

(24/09/2014)



© CAUE 66



© CAUE 66

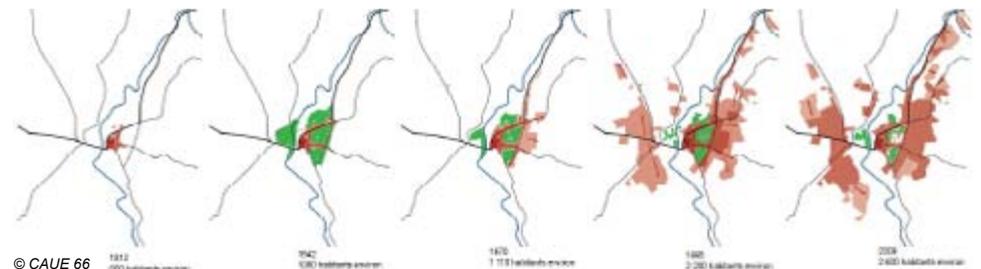


© CAUE 66

La commune souhaite les conseils du CAUE pour **réhabiliter et définir de nouveaux usages de l'ancienne cave coopérative**.

MAUREILLAS-LAS-ILLAS

(05/06/2014)



© CAUE 66

La mairie souhaite engager une réflexion préalable avec le CAUE pour **transformer la zone du camping municipal et l'aire de camping-car en quartier d'habitats mixtes**.

MONTFERRER

(11/04/2014)



A la demande de la DDTM, les élus ont sollicité l'avis du CAUE pour développer un **projet d'éco-lotissement en continuité du village**, en partenariat avec l'Office 66.

OPOUL-PERILLOS

(22/05/2014)



Réhabilitation du village abandonné de Périllos, ancienne commune jusqu'en 1971. Nous proposons que la collectivité organise une

réunion avec les services de l'Etat compétents (DDTM, STAP, DREAL) et le CAUE pour envisager ce projet dans sa globalité.

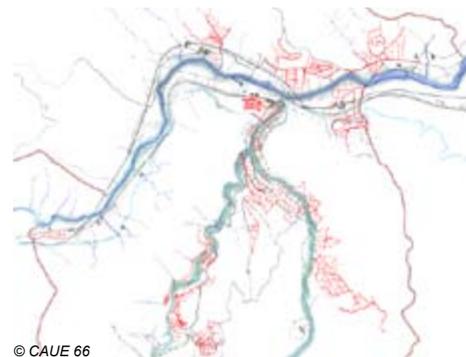
PÉZILLA-DE-CONFLENT

(23/10/2014)

La commune a **deux bâtiments vacants, une ruine au centre et la cave coopérative**. Elle souhaiterait étudier leur **reconversion**.

REYNÈS

(28/04/2014)



La nouvelle équipe municipale souhaite réfléchir à l'**évolution de son territoire**. Elle veut faire de son identité culturelle le point de départ d'une réflexion globale et le fer de lance de l'aménagement qualitatif de son territoire.

Une première réunion avait eu lieu sur place, au printemps, depuis le site de la chapelle Saint-Paul. Une visite avec les élus a permis d'évaluer quelques pistes de réflexion. Un premier diagnostic général de la commune à travers son histoire a été présenté le 16 octobre dernier. Le CAUE pourrait accompagner la commune dans la révision de son PLU.

© CAUE 66

SAINT-ANDRÉ

(21/05/2014)



© CAUE 66

© CAUE 66

La demande porte sur la **qualification de la place Arago**. En visitant les quartiers sud et la «coulée verte» de la vallée de la Milosa avec ses zones de loisirs jusqu'au site de la coopérative viticole,

les techniciens du CAUE souhaitent également suggérer une **réflexion sur la gestion des espaces verts et leurs rapports avec le ravin naturel**.

SAINT-ARNAC

(03/09/2014)



© CAUE 66

La demande de conseil porte sur trois sujets :
L'**aménagement d'un parking**, avec un ensemble de garages individuels et la création d'une halle ou d'un barnum pour l'accueil des commerçants ambulants et activités diverses ; la **requalification de certaines rues** et la **mise en sécurité d'un bâtiment en ruine**.

SAINT-LAURENT-DE-CERDANS

(22/10/2014)



© Carte postale www.delcampe.com

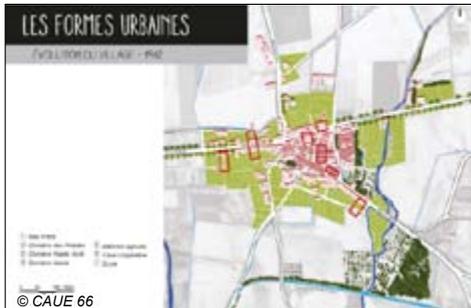


© CAUE 66

La commune souhaite les conseils du CAUE sur l'**aménagement de la Place de l'église** et de ses abords.

SAINT-GÉNIS-DES-FONTAINES

(12/06/2014)



© CAUE 66

A la demande de la DDTM, le CAUE est intervenu pour conseiller la commune dans l'**aménagement d'un terrain de 3,5 ha** pour y construire une **salle polyvalente, des cours de tennis couverts, un parcours santé et la nouvelle mairie**.



© CAUE 66

Plusieurs réunions avec l'architecte conseil, la Communauté de Communes, sont programmées afin de réaliser un programme détaillé de l'opération. Le CAUE a proposé de réaliser un diagnostic de territoire. La commune envisage de solliciter l'avis du caue pour la mise en oeuvre du futur PLU.

SAINT-PAUL-DE-FENOUILLET

(26/11/2014)



© CAUE 66



© CAUE 66

La commune de St Paul-de-Fenouillet a sollicité une rencontre avec le CAUE 66 pour **aménager** et «repenser» 3 espaces publics du village.

TORREILLES

(15/05/2014)



© CAUE 66

La commune souhaite poursuivre la **mise en valeur de son centre ancien**. Elle sollicite des conseils pour l'**installation de climatiseurs en façade** et la **réalisation d'une isolation par l'extérieur** suite à la demande d'un pétitionnaire qui a obtenu une aide de l'ADEME.

SAINTE-COLOMBE-DE-LA-COMMANDERIE

(03/06/2014)



© CAUE 66

Le maire souhaite entreprendre une réflexion pour **agrémenter la place de l'Eglise**, dans la partie nord du village.

PARTICIPATION À DES COMMISSIONS TECHNIQUES, COMITÉS DE PILOTAGE

(AGENDAS 21, JURYS DE CONCOURS, MISE EN ŒUVRE DE DOCUMENTS D'URBANISME, AVAP, PSMV, PLAN CLIMAT, COMMISSION DES SITES...)

Le CAUE peut être consulté dans le cadre de réunions organisées par ses partenaires institutionnels et autres en tant que personne publique associée ou en tant que référent technique. Dans le cadre de jurys, le représentant du CAUE peut participer au vote ou son avis peut être consultatif.

BILAN

- * Atelier d'urbanisme de Perpignan / Commission patrimoine
- * Atelier d'urbanisme de Perpignan / Rives de la Têt
- * Conseil Général 66 / Comité de pilotage / Guide urbanisme durable
- * Communauté de Communes du Vallespir / OPAH / Comité de pilotage
- * Corbère / Aménagement lotissement rue de la Fontaine
- * Perpignan/Jury concours construction 80 logements Ecole Hachette
- * Communauté de Communes Albères et Côte Vermeille / Mise en place observatoire du paysage
- * Jury I3F Méditerranée : ZAC du Foulon
- * Jury I3F Méditerranée : création de logements sociaux à Perpignan
- * Pays de l'Agly / Charte forestière de territoire
- * Perpignan/ guide de l'aménagement durable
- * Agence d'URbanisme CAtalane AUrCa / mise en place du PLU de Saint-Estève
- * AUrCa / mise en place du schéma de mise en valeur de la mer du Schéma de COhérence Territoriale Languedoc Roussillon SCOT LR
- * Villes et Villages Fleuris / participation aux visites et au jury
- * Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes PNR/ Film documentaire «La construction dans les Pyrénées Catalanes»
- * PNR des Pyrénées Catalanes / Livre «L'habitat traditionnel des Pyrénées Catalanes, le connaître et le restaurer»
- * Comité de pilotage révision du PLU de Prades

PARTICIPATION À/OU ANIMATIONS DE(S) RÉUNIONS DE CONCERTATION

BILAN

- * **Université/ Réunion concertation TRI**
Le CAUE a participé à la réunion de concertation visant à présenter le TRI (Territoire à Risque Important d'Inondation). La DDTM a rendu compte de l'avancement de la mise en place de ce TRI, a explicité les documents mis en ligne et a discuté de la mise en place des stratégies locales de gestion des risques d'inondations.
- * **Journée technique gestion des eaux pluviales : Osons désimpermeabiliser les sols !**
Le but est de présenter des techniques pour infiltrer l'eau là où elle tombe.
- * **DDTM/Convention d'échange de données cartographiques entre organismes et associations**
Le CAUE a rencontré la DDTM pour faire le point sur les bases de données cartographiques disponibles et échangeables entre les deux structures.
- * **Réunion Paysagistes et CAUE** pour poser les bases d'un partenariat et élaborer des actions de sensibilisation en direction des particuliers et des collectivités.
- * **Réunion professionnels du végétal en ville** - réunissant 25 personnes : agents municipaux en charge des espaces verts, paysagistes concepteurs, entreprises de paysage, pépiniéristes, formateur des CFA, responsable Villes et Villages Fleuris... l'occasion de mieux se connaître et d'échanger sur les enjeux du végétal en ville dans le département.
- * **Bilan diagnostic village pêcheurs Salses** - DDTM, STAP, RIVAGE, Association Baraques et senills, Amicale de l'Etang : mise au point avec les services de l'état sur les enjeux du site. Le CAUE doit organiser une réunion de médiation rassemblant les acteurs institutionnels et la mairie afin de débloquer la situation.
- * **Agglomération de Perpignan/Llupia/Pratiques phytosanitaires 0 pesticide** : visite de Llupia et entretien avec l'agglomération sur l'amélioration de la qualité paysagère des espaces publics via le végétal.
- * **Perpignan/Label patrimoine 20E siècle**
Le CAUE souhaiterait que ce patrimoine encore insuffisamment reconnu fasse davantage l'objet d'actions de sensibilisation du public, notamment dans les quartiers non concernés par le secteur sauvegardé.
- * **Participation à la journée proposée par le CAUE 34 : Le patrimoine arboré des collectivités : gestion et prospectives**
Présentation des différents professionnels intervenant sur le sujet : technicien de l'arbre, des racines, paysagiste... Visite du Domaine de la Pièce réhabilité en 2014 par la commune suite à une donation.

ACTIONS DE FORMATION ET SENSIBILISATION

(RÉALISATION ET ANIMATION D'EXPOSITIONS, DE CONFÉRENCES, DE STAGES, INTERVENTIONS ÉCOLES, COLLÈGES, LYCÉES ET UNIVERSITÉS...)

BILAN

SALSES : ATELIERS PÉDAGOGIQUES AVEC DES ÉLÈVES D'UNE CLASSE DE PRIMAIRE
CE PROJET PÉDAGOGIQUE S'EST ÉCHELONNÉ DE JANVIER À JUIN 2014.



Le CAUE a proposé aux enfants de CM1 de Salses-le-château d'inventer un quartier de cabanes au village de pêcheurs de l'Anse de la Roquette et de mettre en scène leurs maquettes.

<< BRICE ABRAC, ARCHITECTE EN HERBE >>



Le CAUE a confié à Monique Bellsolla et Xavier Montserrat du Théâtre de la Corneille, l'élaboration d'un spectacle de théâtre d'objets de sensibilisation à l'architecture à l'attention des enfants de primaire.

CANET CHÂTEAU DE L'ESPARROU
(27 AVRIL 2014)



© CAUE 66



© CAUE 66

© CAUE 66

Les associations «Les amis de l'Esparrou» et «AddicTerra» ont organisé une journée portes ouvertes au château de l'Esparrou à Canet-en-Roussillon permettant au public de découvrir le parc et le château bâti en 1890 et dessiné par Vigo Dorph-Petersen et inscrits aux monuments historiques.

PRÉSENTATION DU MÉTIER DE
PAYSAGISTE
(17 FÉVRIER 2014)

à l'ensemble des classes de 5ème dans un collège à Toulouges en compagnie d'un paysagiste exerçant en bureau d'étude (Agence COROSSOL)

CC VALLÉE DE L'AGLY : CHARTE
FORESTIÈRE

participation aux comités techniques et de pilotage pour la mise en place de la charte.

CINÉMA DÉBAT SUR LES USAGES DES
BOIS LOCAUX

dans l'architecture, les équipements urbains... CC Vallée de l'Agly/Charte forestière

PRÊT DE L'EXPOSITION SUR
L'ARCHITECTURE EN BOIS

dans le cadre d'une journée portes ouvertes au lycée Alfred Sauvy

REGARDS DANS L'EAU



Publication et diffusion d'un recueil photographique à partir de clichés des élèves ayant participé à des journées de découverte du patrimoine de l'eau dans leurs communes.

INTERVENTION SUR VIGNOBLE CÔTE VERMEILLE

(19 MAI 2014)

avec le chargé de mission de la charte de paysage : histoire urbaine du littoral, description des formes du vignoble traditionnel, évolution et perspectives paysagères pour des étudiants de la Faculté de géographie d'Angers



© CAUE 66

© CAUE 66

© CAUE 66

JURY UNIVERSITAIRE

(24 AVRIL 2014)

Présentation rendu étudiant en Master Urbanisme sur le château de l'Esparrou

CINÉ-DÉBAT FUTUR SCOT CONFLENT

(22 ET 29 SEPTEMBRE 2014)

120 participants dont 40 élus

Dans le cadre du lancement du SCOT Conflent en 2015, la Communauté de Communes souhaite rassembler un panel citoyen pour qu'il participe à la définition du projet de territoire.



© CAUE 66

DDTM

(23 MAI 2014)

Service du droit des sols, architecte urbaniste et paysagiste conseils de l'Etat, Architectes des Bâtiments de France ABF et CAUE 66 / Formation des commissaires enquêteurs / Présentation des différents acteurs de l'architecture et de l'urbanisme dans les PO.

Demi-journée de présentation des différentes missions d'un CAUE et de celles de celui des PO à laquelle assistait une cinquantaine de commissaires-enquêteurs réalisant des enquêtes publiques pour les collectivités.

Deux soirées ciné-débat ont été préparées par l'AURCa pour présenter la démarche en cours au grand public et constituer ce panel.

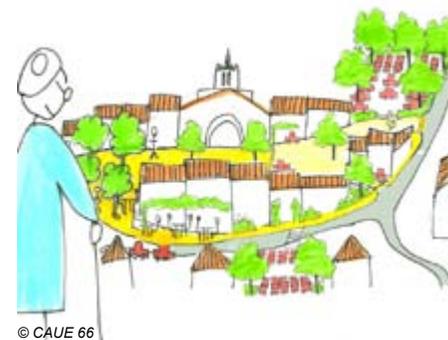


© CAUE 66

REPAS 3ÈME ÂGE, CADRE DE VIE EN CENTRE ANCIEN, CAPCIR

(25 SEPTEMBRE 2014)

30 participants



© CAUE 66

Ces repas sont organisés par l'association Chemin Faisant pour rassembler les représentants du troisième âge pour des visites et un repas convivial autour d'une thématique de discussion : la valorisation du centre ancien.

PRÊT DE L'EXPOSITION PROFIL BOIS

Le CAUE a mis à la disposition de la commune d'Arles-sur-Tech au mois de mai, les 17 panneaux de l'exposition « Profil Bois » pour son 5ème Ecofestiv'Arles qui avait pour thème cette année « les multifonctionnalités de la forêt ».

CONFÉRENCE REQUALIFICATION URBAINE PAR LE VÉGÉTAL L'EXEMPLE DU PARC BARTHOLDI AU BAS-VERNET

(7 OCTOBRE 2014)

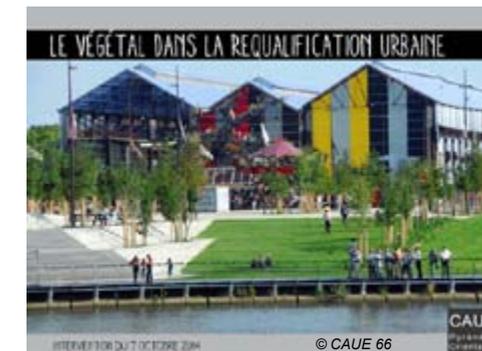
une vingtaine de participants



© CAUE 66 atelier sites



© Géoportail - Carte Etat Major



© CAUE 66

JOURNÉE DU AMÉNAGEMENT DURABLE FAC DE PERPIGNAN (20 MARS 2014)



Thématique : valorisation du paysage et des patrimoines dans l'aménagement. Journée de présentation de projets en salle et sur le terrain permettant d'échanger avec une dizaine d'étudiants au profil varié : élus petites communes, architectes, techniciens d'agglomération ou du CG en réorientation, directeurs généraux des services petites communes...

JOURNÉE DE VISITE « JARDINER ENSEMBLE DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES » (25 MAI 2014)



Cette journée a permis de faire découvrir à des porteurs de projets de jardins familiaux trois sites de jardinage.

PARTICIPATION AU SALON DES MAIRES DE PERPIGNAN LES 19 & 20 JUIN 2014



Photo CAUE

Le CAUE était invité sur le stand de l'Office 66 et a pu rencontrer de nombreux élus et professionnels.

PROJETS

- Projet de programme de formation pour les nouveaux élus en lien avec l'association des maires et des professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage des PO.
- Modules de sensibilisation à l'architecture d'une demi-journée : spectacle « Brice Abrac, architecte en herbe » + atelier dans des classes de primaire du département.
- Exposition « Le liège, innovation au naturel » sur le site de Paulilles du 18 mai au 19 juillet 2015, dans le cadre du mois de l'Architecture 2015 en Languedoc-Roussillon. L'Exposition, réalisée par le CAUE et CorkLab, présentera le matériau liège à travers des réalisations dans les domaines du design et de l'architecture. Une journée d'animations autour de l'exposition est prévue.

ACTIONS DE COMMUNICATION

(GESTION SITE INTERNET, ARTICLE DE PRESSE, PARTICIPATION À DES MANIFESTATIONS...)

BILAN

L'UNION REGIONALE DES CAUE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Partenaire des institutions régionales, elle met en œuvre et participe à des actions publiques, répondant à des enjeux d'aménagement et de développement durables. Elle est inscrite dans le réseau national des CAUE et est membre de la Fédération Nationale des CAUE.

En 2009, le CAUE des Pyrénées-Orientales a rejoint les quatre autres CAUE.

De nombreuses actions ont pu se développer suite à des échanges fructueux à plusieurs titres entre les équipes de techniciens et les directeurs. Un esprit solidaire s'est affirmé au fur-et-à-mesure des actions entreprises. Ni Vu Ni Connu, Regards dans l'eau, la Plaquette des végétaux et bien sûr le site internet de l'UR qui a permis au CAUE 66 de disposer enfin d'un site internet.

Des rencontres annuelles ont lieu réunissant l'ensemble des présidents, directeurs et équipes. Cette année, ces rencontres ont eu lieu à Gruissan, dans l'Aude. Le Président du CAUE 66 a pu pour la première fois rencontrer ses collègues. Sa présence fut très appréciée. Sur l'une de ses propositions, un projet de convention est à l'étude entre l'Etablissement Public Foncier Régional et avec l'URCAUE L-R.

Par ailleurs, il a été également décidé de réaliser une charte graphique commune avec un logo régional et de mettre en place des journées d'échanges pour mettre en commun les méthodes de conseils et ainsi harmoniser les pratiques professionnelles des CAUE.

Enfin, des rencontres ont déjà eu lieu depuis quelques temps avec nos homologues de l'URCAUE Midi-Pyrénées et les Conseils Régionaux de l'Ordre des Architectes des deux Régions afin d'anticiper la Réforme territoriale en cours.

GESTION SITE INTERNET DE L'UR CAUE LANGUEDOC-ROUSSILLON

Ouvert depuis octobre 2014, le site internet de l'Union Régionale permet de diffuser toutes les actualités et événements des CAUE de la région. Le CAUE 66 annonce ainsi régulièrement ses conférences et ateliers de sensibilisation. Ce site permet également de mettre à disposition sous forme téléchargeable les différentes fiches techniques réalisées par le CAUE.

Rappel : <http://www.caue-lr.fr>

JOURNAL RÉGIONAL DES CAUE

A la faveur de réorganisations au sein des CAUE, tant du point de vue des programmations budgétaires que de celui des équipes et de leur charge de travail, la réalisation mutualisée d'un journal régional a été adoptée en septembre dernier. Ce journal à destination des élus des collectivités paraîtra 2 fois par an. Un dossier thématique donnera les éléments techniques et montrera « l'expertise des CAUE », la méthode de travail, l'apport du CAUE sur chaque projet. La parution du premier numéro est prévue pour mars 2015.

PLAQUETTE DES VÉGÉTAUX MÉDITERRANÉENS/URCAUE

Dans ce mini guide qui s'adresse à un public très large, « 86 valeurs sûres » sont présentées : arbres, arbustes, vivaces, couvre-sols, grimpantes... Chaque espèce végétale est détaillée quant à l'exposition à privilégier, son feuillage, sa croissance, ses exigences en matière de sol, ses besoins en eau et sa résistance au froid. Plus spécifiquement à l'adresse des élus, on y trouve des conseils pour entretenir le patrimoine végétal communal en adoptant les principes d'une gestion différenciée.

GUIDE DES AUTORISATIONS D'URBANISME/URCAUE

La première fiche «Notice générale», sortie en mai 2014, explique la démarche à suivre : Comment et avec qui mener ma réflexion ? Que puis-je réaliser sur ma parcelle ? Quelle autorisation déposer ? Quelles surfaces à prendre en compte ? Quelles sont les étapes administratives ? Quelles taxes régler après l'obtention de l'autorisation ?

MÉMOIRES DES RIVES

Il s'agit d'un programme innovant initié en 2013, de docu-fiction sur le web, soutenu par le Ministère de la Culture et la DRAC LR.

L'objectif du projet «Mémoire des Rives» est de partager avec le grand public la culture de l'architecture et du paysage, d'amener les lecteurs à s'interroger et à mieux percevoir ce qui les entoure. A cet effet, la série web mêle approche documentaire et fiction. Pour une interaction plus riche avec les lecteurs, un jeu-concours d'écriture de cartes postales permettra d'influer sur le cours de l'histoire et de faire partager sa propre expérience des territoires. Des épisodes filmés introduisant la fiction seront diffusés au fur et à mesure. Le site web, lancé début 2015, permettra de suivre les étapes du parcours d'André Rives, personnage fictif à la recherche de ses racines, dans les Pyrénées-Orientales.

VIVEXPO BIENNALE DU LIÈGE ET DE LA FORÊT MÉDITERRANÉENNE

DU 11 AU 13 JUIN 2014

Dans le cadre du Mois de l'Architecture organisé par la DRAC Languedoc-Roussillon, le CAUE a organisé une conférence sur l'Architecture et le liège à l'Atelier d'Urbanisme, dans le but d'élargir la perception qu'a le public de ce matériau local.

Dans le cadre du Colloque International VIVEXPO à Vivès, ces intervenants ont également participé à la journée professionnels et grand public de Vivexpo. Le pavillon en liège a été inauguré sur la place de Vivès le vendredi 13 juin avec le public.

CONFÉRENCES A. MARTY À L'ATELIER D'URBANISME DE PERPIGNAN

Quatre conférences pour un public intéressé par les outils méthodologiques (et accessoirement numériques) applicables à la conception dans le domaine de l'architecture.

EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

<< VIGNOBLES DU CRU BANYULS >>

LE 11 DÉCEMBRE 2014

Photographies de Pierre Parcé

ITINÉRAIRE DE L'EXPOSITION

<< NÉGAMAT : LIÈGE ET
ARCHITECTURE >>

Exposition prévue en Juin 2015 sur le site de Paulilles, pendant le mois de l'Architecture LR.

PROJETS

GUIDE DES AUTORISATIONS D'URBANISME/URCAUE

Des fiches pédagogiques, relatives à chaque type d'autorisation (Permis de Construire pour une maison Individuelle, Déclaration Préalable, Permis d'Aménager et/ou de Construire) viendront compléter le guide.

PROJECTION «MÉMOIRES DES RIVES»

à la cinémathèque Jean Vigo des épisodes filmés de la série documentaire-fiction «Mémoires des Rives» réalisés par Lucie Rico scénariste (projet porté en collaboration avec le Pays d'Art et d'Histoire des vallées Catalanes du Tech et du Ter et l'institut Jean Vigo). Première projection prévue le 04 février 2015 sur le thème des patrimoines viticoles.

DOCUMENTATION

(GESTION ET ANIMATION)

BILAN

ORGANISATION

Depuis la création du CAUE, il n'existait pas de méthode de gestion partagée de la documentation. Depuis l'arrivée du nouveau Directeur, il a été décidé de mettre en place une méthode de classement simple mais rigoureuse, afin de rendre chaque type de documentation accessible à ceux auxquels elle est destinée et d'éviter que chacun ne s'isole dans son système de rangement, en perdant du temps, comme c'était le cas jusqu'alors.

L'idéal serait de pouvoir disposer d'une véritable base de données pour gérer l'ensemble de la documentation du CAUE de façon efficace.

ACQUISITIONS DE LIVRES, ABBONNEMENTS

La médiathèque départementale a donné au CAUE un ensemble d'ouvrages généraux traitant de l'architecture de l'urbanisme, du paysage, de l'histoire de l'art qui devait finir au pilon car jamais consulté par les lecteurs. Plus d'une centaine d'ouvrages spécialisés, de référence, ont été sélectionnés pour enrichir la bibliothèque du CAUE.

Comme pour le reste de la bibliothèque, ces ouvrages sont consultables sur place et sur demande.

Le CAUE est également abonné à quelques revues, au journal local et à l'Agri.

De nombreux abonnements coûteux, jugés non nécessaires au travail des techniciens, ont été résiliés.

FORMATION DU PERSONNEL DU CAUE 66

BILAN

Formation RT 2012 : Le CAUE a organisé dans ses locaux une formation de 2 jours à la RT 2012 et au logiciel simplifié de simulation thermique Archiwizard. La formation était ouverte aux professionnels extérieurs au CAUE. Dates de la formation : 6-7 Février 2014.

PROJETS

La Fédération Nationale des CAUE propose depuis plusieurs années un programme de formation adapté aux techniciens des CAUE. Malheureusement, ces formations nécessitent un déplacement sur Paris grevant les frais de formation. Le CAUE 66 a proposé à ses confrères de Languedoc-Roussillon de délocaliser ces formations dans la Région.

La mise en œuvre d'un programme de rencontres techniques liées aux métiers de CAUE, pour tous les personnels de l'URCAUE LR, devrait être lancée en 2015. Les premières rencontres devraient concerner l'exercice des missions de base (conseil des particuliers) pour améliorer et harmoniser l'exercice de ces missions dans un cadre régional.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT DU CAUE



PIERRE ESTEVE
Vice-Président du Conseil
Général,
Conseiller Général du Canton
de Saint-Paul-de-Fenouillet

MEMBRE DÉSIGNÉS PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL

- * Louis CASEILLES
Conseiller Général du canton de de
Toulouges
- * Robert GARRABE
Conseiller Général du canton de Céret
- * Hermeline MALHERBE-LAURENT
Présidente du Conseil Général, Conseiller
Général du canton de Perpignan VIII
- * Marcel MATEU
Conseiller Général du canton de Elne
- * Martine ROLLAND
Conseiller Général du canton d'Argelès
sur mer

REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

- * Francis CHARPENTIER
Directeur Départemental des Territoires et
de la Mer
- * Jean-Marc HUERTAS
Chef du Service Territorial de
l'Architecture et du Patrimoine
(Bâtiments de France)
- * Michel ROUQUETTE
Directeur Académique des
Pyrénées-Orientales

PERSONNES QUALIFIÉES DÉSIGNÉES PAR LE PRÉFET

- * Michel GUALLAR
Président de la Chambre d'Agriculture
- * Pierre TRONCHON
Architecte, ancien directeur de L'Ecole
d'Architecture de Montpellier

REPRÉSENTANTS DES PROFESSIONS CONCERNÉES DÉSIGNÉS PAR LE PRÉFET

- * Claude FERRER
IUUP (Institut d'Urbanisme
Université de Paris)
- * Frédéric GONIN
Ordre des Géomètres Experts
- * Jean-Marc MAURICE
Architecte
- * Ghislaine NICOLAU-NADAL
Ordre des Architectes

MEMBRES ÉLUS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- * Charles CHIVILO
Maire de Maury, Président de la
Communauté de Communes
Agly-Fenouillèdes
- * Geneviève LEBARON
Enseignante à l'IUT Génie de
l'Environnement
- * Francis MANENT
Maire de Saint André
- * Denis NOUGUE
Confédération de l'Artisanat et des Petites
Entreprises du Bâtiment des
Pyrénées-Orientales (C.A.P.E.B)
- * Sylvia PENA
Directrice Communauté de Communes
des Aspres
- * Véronique VIAL-AURIOL
Conseiller Général du canton de
Perpignan VI

REPRÉSENTANT ÉLU PAR LE PERSONNEL DU CAUE

- * Pascale MIRALLES
Assistante de Direction au CAUE

L'ÉQUIPE

DIRECTEUR

STÉPHANE VALLIERE
Directeur - Conseiller Architecte



ADMINISTRATION

PASCALE MIRALLES
Assistante de Direction



EQUIPE TECHNIQUE

GUILLAUME BOUNOURE
Conseiller Architecte



CHLOÉ GENEVAUX
Conseiller Architecte



ASUNCIÓN NAVARRO
Conseiller Architecte



CORINNE CHOZNACKI
Géologue



LAURENCE MONDON
Géographe-cartographe



AUORE WINZENRIETH
Conseiller Architecte



MARINE CRESSY
Conseiller Paysagiste



Conception et réalisation : CAUE des Pyrénées Orientales - 2015

« L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public. »

Extrait de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

10, rue du Théâtre 66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 34 12 37 / Fax : 04 68 34 80 90
caue66@caue-lr.fr
www.caue-lr.fr/caue-pyrenees-orientales